

## RSU 2023

Synthèse des dépenses effectuées en faveur de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail.

➤ Dépenses effectuées en faveur de la prévention :

- Médicaments et autres consommables, recharges armoires à pharmacie et électrodes pour DAE : 774.39€
- Trousses de secours, achat d'armoire à pharmacie : 517.92€
- Maintenance des 19 défibrillateurs : 3243.76€
- Achat de bouchons d'oreilles jetable : 19.20€
- Achat de brumisateur pour les cantinières : 1128.60€
- Achat de matériel pour la formation SST : 139.10€
- Achat d'EPI : 58 568.26€
- Location EPI : 29754.35€
- Forum « Bien être et santé » : 4705€

➤ Dépenses effectuées en faveur de l'amélioration des conditions de travail :

- Investissement dans du petit électroménager : 1306.60€
- Investissement dans un casque pour l'agent d'accueil : 451.88€

➤ Bilan QVT :

- 7 séances d'une durée d'1 heure chacune (Sophrologie, informatique, self-défense et stretching)
- Forum « Bien-être au travail », 2 jours.

➤ Bilan formation santé :

- Formation BSB (2 agents) : 630€
- Formation CAEP MNS : 300€
- Formation EPI (12 agents) : 495€
- 3 formations GQS : 900€
- 2 formations PRAP : 2640€
- Formation PSC1 : 600€
- Formation PSE : 540€
- Formation SSIAP1 : 924€